



PREAVIS MUNICIPAL – N° 05/2024

Conseil communal du 17 juin 2024

Comptes 2023

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Conformément aux dispositions de la Loi sur les communes, la Municipalité a l'avantage de soumettre à votre approbation les comptes de l'exercice 2023 qui bouclent avec **un excédent de revenus de CHF 1'247.22**

* _ * _ * _ * _ *

Par comparaison entre les éléments des comptes et du budget, nous pouvons apporter les éclaircissements suivants :

Total des charges et revenus par nature

Budget

Charges : CHF 5'420'899.17
Revenus : CHF 5'021'825.67

Excédent de charges budgété CHF 399'073.50

Comptes

Charges : CHF 5'950'506.98
Revenus : CHF 5'951'754.20

Excédent de recettes de l'exercice

CHF 1'247.22

Nous apportons des commentaires sur les chiffres du compte de fonctionnement (dépassement ou économie de plus de CHF 5'000.-) ci-après (les imputations internes ne sont pas concernées) :

Adresse

Administration communale
Route d'Echallens 1
1417 Essertines-sur-Yverdon

Contact

024 435 13 88
greffe@essertines-sur-yverdon.ch
essertines-sur-yverdon.ch

Horaires

Lun : 17:00 - 18:15
mar - mer - jeu : 8:30 - 11:00

1 ADMINISTRATION GENERALE

100.300.02 *Traitement de la Municipalité*

Solde du compte	CHF	86'090.80
Budget	CHF	98'000.00
Economie	CHF	11'909.20

Le montant non dépensé est dû au fait qu'une partie des traitements de la Municipalité est remplacée par une indemnité forfaitaire versée à chaque municipal(-e) sous le compte no 100.306.00. Il ne s'agit donc pas d'une économie au final mais d'un report de charges sous une autre rubrique. Le cumul des deux rubriques présente un dépassement budgétaire de CHF 13'245.40. Comme l'an passé, le nombre d'heures de travail est supérieur aux prévisions budgétaires en lien avec les nombreux projets en cours en 2023 (nouveau bâtiment communal, réaménagement des routes, etc.). Il est important de relever que toutes les heures effectuées dans la cadre des projets de construction et d'urbanisme sont refacturées dans le compte 420.431.00.

Le remboursement des jetons de présence pour la centrifugeuse, le SDIS, l'ORPC ainsi que la refacturation du CODIR de l'EFAJE apparaissent dans les comptes 100.436.00.

100.306.00 *Indemnités et remboursements de frais*

Solde du compte	CHF	28'154.60
Budget	CHF	3'000.00
Dépassement	CHF	25'154.60

Voir commentaire sous compte 100.300.02 qui explique le résultat global en lien avec les traitements de la municipalité. A noter que sur le solde du compte CHF 315.80 concerne le conseil communal et CHF 27'838.80 concerne la municipalité.

110.301.00 *Traitement du personnel communal*

Solde du compte	CHF	170'442.55
Budget	CHF	160'500.00
Dépassement	CHF	9'942.55

Le dépassement est dû au travail supplémentaire demandé au greffe et à la bourse en lien avec le déménagement, une hausse du volume de travail ainsi que des projets et dossiers spécifiques.

110.310.00 Imprimés, photocopies et fournitures de bureau

Solde du compte	CHF	19'087.70
Budget	CHF	10'000.00
Dépassement	CHF	9'087.70

Le dépassement est principalement lié à des dépenses de communication et d'impressions dans le cadre de l'inauguration du bâtiment, les éditions du journal communal, l'impression des calendriers 2023 et 2024, l'achat de fournitures de bureau pour les nouveaux locaux et l'achat d'une palette de papier dans le cadre d'une promotion.

110.317.00 Réceptions et manifestations

Solde du compte	CHF	28'729.88
Budget	CHF	21'000.00
Dépassement	CHF	7'729.88

Le dépassement est principalement lié à des dépenses supplémentaires en lien avec l'inauguration du nouveau bâtiment scolaire et administratif, les frais en lien avec l'organisation des conseils communaux et l'assemblée de l'ASIRE ainsi que des frais en lien avec le 1^{er} août et le matériel de manifestation.

110.351.00 Part au déficit des lignes de transport

Solde du compte	CHF	81'877.70
Budget	CHF	90'159.00
Economie	CHF	8'281.30

Ce résultat provient du fait que le montant facturé au final par l'Etat de Vaud est inférieur au montant budgété.

2 FINANCES

210 Impôts

Solde net des comptes	CHF	2'763'071.51
Budget net	CHF	2'435'800.00
Revenus supplémentaires de recettes fiscales	CHF	327'271.51

Les recettes d'impôts sur le revenu ont été de CHF 93'819.95 supérieures au budget. L'impôt sur la fortune s'est avéré moins important de CHF 9'092.86 que budgété. L'impôt sur le bénéfice s'est avéré plus important de CHF 6'122.50 et l'impôt à la source de CHF 5'723.25. Les droits de mutation perçus sont plus élevés de CHF 127'402.10 que budgétés, de même que l'impôt sur les gains immobiliers pour CHF 55'021.75 et l'impôt des frontaliers pour CHF 25'853.90. Les défalcatons d'impôts (charges) sont moins importantes de CHF 33'356.50 que budgétées. Il en est de même pour les impôts récupérés après défalcation (produits) pour CHF 19'605.41. Plus de 70% de l'excédent de recettes fiscales par rapport au budget est en lien avec des impôts de types conjoncturels qui peuvent fortement varier d'une année à l'autre.

221 Service de la dette

221.322.94 Intérêts BCV compte construction collège/admin/voirie

Solde du compte	CHF	35'601.16
Budget	CHF	22'500.00
Dépassement	CHF	13'101.16

L'augmentation dès le début de l'année des taux d'intérêt a eu pour effet d'augmenter les charges d'intérêt du compte de construction dans le courant de l'année avant la consolidation à la clôture des travaux.

221.322.96 Intérêts Raiffeisen emprunt global

Solde du compte	CHF	13'081.65
Budget	CHF	0.00
Charges supplémentaires	CHF	13'081.65

Un emprunt global a été conclu avec la banque Raiffeisen, dans le cadre d'une offre de taux avantageux par rapport au marché dans le courant du 4^{ème} trimestre 2023, pour financer la consolidation du solde du compte de construction du nouveau bâtiment, financer le début des travaux de la RC401 et les soldes de préavis en cours.

**222.452.03 Fonds de péréquation Retour – décompte
année précédente**

Solde du compte	CHF	384'278.20
Budget	CHF	100'000.00
Revenus supplémentaires	CHF	284'278.20

Suite au bouclage de la péréquation 2022, qui s'effectue chaque année en septembre de l'année suivante, nous avons reçu un montant total de CHF 384'278.20 principalement en lien avec les dépenses thématiques.

3 DOMAINES ET BATIMENTS

310.314.02 Entretien Place de sports et Buvette

Solde du compte	CHF	9'864.50
Budget	CHF	4'000.00
Dépassement	CHF	5'864.50

Les frais de remise en état à la suite d'actes de vandalisme totalisent CHF 8'346.75, ces frais sont refacturés sous la rubrique de compte 310.436.00.

310.331.19 Amortissement obl. Réaménagement place de sport

Solde du compte	CHF	0.00
Budget	CHF	16'500.00
Economie	CHF	16'500.00

L'amortissement extraordinaire du solde a été porté en compte en 2022, après l'établissement du budget 2023.

310.436.00 Remboursement de tiers

Solde du compte	CHF	11'464.75
Budget	CHF	0.00
Revenus supplémentaires	CHF	11'464.75

Ces revenus supplémentaires sont des frais refacturés à des tiers pour le stand de tir, des frais d'électricité et les frais mentionnés dans le compte 310.314.02.

351.332.00 Amortissement supplémentaire - Grande Salle, rénovation magasin

Solde du compte	CHF	154'956.79
Budget	CHF	0.00
Charges supplémentaires	CHF	154'956.79

Au vu des résultats à la clôture des comptes 2023, il a été décidé de procéder à un amortissement extraordinaire du solde de cet investissement.

354.314.00 Entretien du restaurant- La Balance

Solde du compte	CHF	12'263.00
Budget	CHF	5'000.00
Dépassement	CHF	7'263.00

Des travaux d'entretien ont été effectués ; peinture, réseau d'extraction et chambre de congélation.

354.314.01 Entretien des appartements - La Balance

Solde du compte	CHF	8'627.25
Budget	CHF	2'500.00
Dépassement	CHF	6'127.25

Des travaux d'entretien et le remplacement d'appareils électro-ménagers et de radiateurs ont été effectués.

355.427.01 Location classes d'école - Collège d'Essertines, rue du Milieu 7

Solde du compte	CHF	14'454.00
Budget	CHF	34'381.00
Manque de revenu	CHF	19'927.00

Le manque de revenu correspond au solde dû par l'ASIRE en lien avec l'amortissement et les intérêts des travaux de réfection des classes. L'ASIRE avait demandé à pouvoir rembourser le montant sur trois ans, ce qui a été prévu pour les budgets 2022 à 2024. Au vu des résultats 2022 de l'ASIRE, ils ont décidé de rembourser la totalité à la fin 2022. Le budget 2023 avait déjà été établi à cette période.

357.314.00 Entretien du bâtiment - Collège d'Epautheyres

Solde du compte	CHF	40'864.45
Budget	CHF	35'000.00
Dépassement	CHF	5'864.45

Le dépassement concerne la rénovation de place de jeux par rapport au budget prévu.

358.331.58 Amortissement obl. Rénov. Collège Nonfoux

Solde du compte	CHF	0.00
Budget	CHF	4'200.00
Economie	CHF	4'200.00

L'amortissement extraordinaire du solde a été porté en compte en 2022, après l'établissement du budget 2023.

**359.331.14 Amortissement obligatoire Réfection toiture
- Eglise**

Solde du compte	CHF	0.00
Budget	CHF	7'700.00
Economie	CHF	7'700.00

L'amortissement extraordinaire du solde a été porté en compte en 2022, après l'établissement du budget 2023.

**370.311.00 Achat matériel et mobilier – Complexe
Admin/Voirie/PC**

Solde du compte	CHF	3'305.45
Budget	CHF	12'500.00
Economie	CHF	9'194.55

Il y a eu moins de dépenses nécessaires que prévu.

**370.311.01 Matériel, mobilier, frais (ASIRE) – Complexe
Admin/Voirie/PC**

Solde du compte	CHF	16'305.29
Budget	CHF	0.00
Charges supplémentaires	CHF	16'305.29

Cette rubrique concerne l'ensemble des frais payés par la commune et refacturés à l'ASIRE dans le cadre de la gestion du bâtiment. Ces frais sont entièrement refacturés sous le compte no 370.436.00.

**370.331.01 Amortissement obligatoire – Complexe
Admin/Voirie/PC - construction**

Solde du compte	CHF	113'000.00
Budget	CHF	123'333.33
Economie	CHF	10'333.33

A la suite du crédit non dépensé effectué dans le cadre de la construction du nouveau bâtiment les charges d'amortissement ont été revues à la baisse par rapport à l'estimation effectuée au début du projet.

**370.332.00 Amortissement supplémentaire – Complexe
Admin/Voirie/PC – Crédit d'étude**

Solde du compte	CHF	64'706.90
Budget	CHF	0.000
Charges supplémentaires	CHF	64'706.90

Au vu des résultats à la clôture des comptes 2023, il a été décidé de procéder à un amortissement extraordinaire du crédit d'étude.

370.435.00 Production RCP – Complexe Admin/Voirie/PC

Solde du compte	CHF	26'807.74
Budget	CHF	18'000.00
Revenus supplémentaires	CHF	8'807.74

La production du RCP a été plus importante que prévue.

**370.436.00 Remboursement de tiers – Complexe
Admin/Voirie/PC**

Solde du compte	CHF	16'305.30
Budget	CHF	0.00
Revenus supplémentaires	CHF	16'305.29

Frais refacturés à l'ASIRE comme mentionné sous compte 370.311.01.

4 TRAVAUX

400.436.00 Remboursement de tiers

Solde du compte	CHF	45'400.52
Budget	CHF	31'674.00
Revenus supplémentaires	CHF	13'726.52

Ces revenus supplémentaires se composent principalement d'indemnités d'assurance perte de gain maladie, d'heures de travail du concierge et du personnel de voirie refacturées à l'ASIRE et à la Commune de Penthéréaz.

420.431.00 Emoluments communaux

Solde du compte	CHF	71'805.95
Budget	CHF	35'000.00
Revenus supplémentaires	CHF	36'805.95

Les émoluments communaux refacturés sont en lien avec l'octroi des permis de construire (dont un dossier du bâtiment communal en décembre), de nombreuses annonces d'installations solaires et de changements de système de chauffage. A noter que les heures de travail effectués par la municipalité dans le cadre des dossiers de construction sont incluses sous cette rubrique ainsi que tous les frais du STI refacturés selon les dossiers traités.

430.311.00 Achat machines, matériel et véhicules

Solde du compte	CHF	26'310.75
Budget	CHF	5'000.00
Dépassement	CHF	21'310.75

Les surcoûts sont principalement en lien avec l'achat d'un gerbeur et d'une balayeuse d'occasion.

430.314.00 Entretien routes et chemins

Solde du compte	CHF	765'439.60
Budget	CHF	600'000.00
Dépassement	CHF	165'439.60

Les surcoûts sont en lien avec l'entretien de la RC401 et pour lesquels un crédit complémentaire au budget de fonctionnement a été octroyé par le conseil communal lors de la séance du 25 mars 2024.

430.315.05 Entretien véhicules

Solde du compte	CHF	12'192.30
Budget	CHF	4'000.00
Dépassement	CHF	8'192.30

Les coûts supplémentaires sont principalement en lien avec des frais de remise en état pour la balayeuse d'occasion et des frais de réparation et d'entretien des véhicules du service des routes.

430.436.00 Remboursement de tiers

Solde du compte	CHF	71'811.80
Budget	CHF	0.00
Revenus supplémentaires	CHF	71'811.80

Les revenus supplémentaires sont principalement composés de deux subventions de la DGMR pour la réfection des routes.

460.311.00 Achat machine et matériel

Solde du compte	CHF	9'471.31
Budget	CHF	1'000.00
Dépassement	CHF	8'471.31

Les coûts supplémentaires sont dus aux travaux de remplacement d'une pompe et de matériel pour la STEP.

460.314.00 Entretien du réseau

Solde du compte	CHF	67'827.87
Budget	CHF	35'000.00
Dépassement	CHF	32'827.87

Les coûts supplémentaires sont en lien avec une déviation de conduite, les frais de creuse et de déviation pour un collecteur, des curages et la création d'une chambre EC.

460.332.00 Amortissement supplémentaire - collecteurs

Epautheyres

Solde du compte	CHF	5'000.00
Budget	CHF	0.00
Charges supplémentaires	CHF	5'000.00

Il a été décidé d'amortir le solde en compte d'amortissement des collecteurs d'Epautheyres dont le dernier amortissement obligatoire de CHF 36'000.- a été passé en compte à fin 2023 sous le compte 460.331.03 comme budgété.

460.381.00 Attribution au financements

spéciaux - Epuration

Solde du compte	CHF	15'848.60
Budget	CHF	0.00
Charges supplémentaires	CHF	15'848.60

Ce montant constitue la dotation obligatoire au compte de réserve en fonction du résultat du service de l'épuration pour l'année 2023.

460.434.00 Taxe de raccordements

Solde du compte	CHF	56'177.50
Budget	CHF	40'000.00
Revenus supplémentaires	CHF	16'177.50

Les taxes de raccordement facturées en lien avec l'octroi des permis de construire ont été plus élevées que prévu au budget.

460.434.01 Taxe d'entretien du réseau

Solde du compte	CHF	79'964.45
Budget	CHF	85'000.00
Manque de revenu	CHF	5'035.55

Les taxes d'entretien EC budgétées ont été surévaluées.

460.434.02 Taxe d'épuration

Solde du compte	CHF	117'750.45
Budget	CHF	105'000.00
Revenus supplémentaires	CHF	12'750.45

Les revenus des taxes d'épuration sont en augmentation, en adéquation avec l'augmentation de la population.

460.480.00 Prélèvement sur fond de réserve – service épuration

Solde du compte	CHF	40'123.98
Budget	CHF	0.00
Revenus supplémentaires	CHF	40'123.98

Un prélèvement sur le fonds de réserve affecté au service de l'épuration a été effectué en lien avec les surcoûts mentionnés dans les rubriques 460.311.00 et 460.314.00.

5 INSTRUCTION PUBLIQUE**520.351.04 ASIRE - Ecolage**

Solde du compte	CHF	533'459.10
Budget	CHF	574'913.46
Economie	CHF	41'454.36

Les chiffres budgétés et les chiffres du décompte final sont donnés par l'ASIRE. Les charges effectives ont été moins importantes que budgétées.

520.366.00 ASIRE – Frais de transport

Solde du compte	CHF	102'749.05
Budget	CHF	118'015.03
Economie	CHF	15'265.98

Les chiffres budgétés et les chiffres du décompte final sont donnés par l'ASIRE. Les charges effectives ont été moins importantes que budgétées.

580.365.01 Participation à la Paroisse du Sauteruz

Solde du compte	CHF	7'339.35
Budget	CHF	1'900.00
Dépassement	CHF	5'439.35

580.436.00 Remboursement de tiers

Solde du compte	CHF	5'895.00
Budget	CHF	0.00
Revenus supplémentaires	CHF	5'895.00

Dans le courant de l'année 2022, les communes en charges de la gestion des musiciens d'Eglise de la paroisse du Sauteruz ont signé une convention intercommunale. Essertines-sur-Yverdon étant la commune boursière, les frais de personnel en lien avec la gestion et les rémunérations des musiciens d'église sont comptabilisés dans le compte 580.365.01 et les montants refacturés aux différentes communes dans le compte 580.436.00. Cela explique le dépassement dans le compte 580.365.01 et les revenus supplémentaires dans le compte 580.436.00. La différence entre les deux comptes de charges et le compte de revenu mentionnés ci-dessus démontre la charge effective de la part de notre commune, soit de CHF 1'444.35 sur un budget de CHF 1'900.-. Au moment de la mise en place fin 2022, le budget 2023 était déjà établi.

6 POLICE

Cette rubrique ne nécessite pas de commentaire.

7 SECURITE SOCIALE**720.352.02 EFAJE – Entraide Familiale et Accueil de jour enfants**

Solde du compte	CHF	231'699.00
Budget	CHF	240'000.00
Economie	CHF	8'301.00

La participation de la commune aux coûts de l'EFAJE s'est révélée moins importante que budgétée selon la situation à ce jour.

720.465.03 EFAJE – remboursement année précédente

Solde du compte	CHF	25'620.23
Budget	CHF	0.00
Revenus supplémentaires	CHF	25'620.23

Le montant reçu correspond aux résultats définitifs de l'EFAJE pour les comptes 2022.

8 SERVICE DES EAUX ET CHAUFFAGE A DISTANCE

810.312.01 Achat d'eau

Solde du compte	CHF	87'719.40
Budget	CHF	95'000.00
Economie	CHF	7'280.60

Le rendement de nos sources a été plus favorable en 2023 qu'en 2022.

810.314.00 Entretien du réseau

Solde du compte	CHF	29'278.03
Budget	CHF	14'000.00
Dépassement	CHF	15'278.03

Des travaux sur un réservoir d'eau potable, des réparations en lien avec des fuites et divers travaux d'introduction ont engendré des surcoûts par rapport au budget prévu.

810.331.01 Amortissement obligatoire – Réseau d'eau Epautheyres

Solde du compte	CHF	0.00
Budget	CHF	17'000.00
Economie	CHF	17'000.00

L'amortissement extraordinaire du solde a été porté en compte en 2022, après l'établissement du budget 2023.

810.381.00 Attributions au financement spéciaux

Solde du compte	CHF	143'712.85
Budget	CHF	0.00
Charges supplémentaires	CHF	143'712.85

Le montant constitue la dotation obligatoire au compte de réserve de l'eau en fonction du résultat du service des eaux pour l'année 2023, résultat principalement dû aux taxes de raccordement en lien avec des projets de construction.

810.434.00 Taxes de raccordement

Solde du compte	CHF	115'491.30
Budget	CHF	40'000.00
Revenus supplémentaires	CHF	75'491.30

Les taxes de raccordement facturées dans le cadre des permis de construire ont été plus élevées que prévues au budget.

810.480.00 Prélèvement sur fond de réserve service des eaux

Solde du compte	CHF	22'338.85
Budget	CHF	0.00
Revenus supplémentaires	CHF	22'338.85

Un prélèvement sur le fonds de réserve affecté au service des eaux a été effectué en lien avec les surcoûts mentionnés dans les rubriques ci-dessus.

820.435.02 Production photovoltaïque (Balance)

Solde du compte	CHF	12'888.80
Budget	CHF	4'000.00
Revenus supplémentaires	CHF	8'888.80

Les revenus ont été plus importants que budgétés.

840.435.01 Vente d'énergie de chauffage

Solde du compte	CHF	4'812.85
Budget	CHF	10'000.00
Manque de revenu	CHF	5'187.15

Les ventes ont été surestimées dans le cadre du budget.

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Investissements en cours :

9141.26 - Construction Le montant des travaux pour l'année s'élève à
Complexe communal **CHF 1'578'444.82, la participation annuelle de l'ASIRE
est de CHF 1'326'181.65.**

Montant de l'investissement total au 31.12.2023 avant
amortissement :
CHF 3'265'526.90

9141.29 - Réhabilitation de Le montant des travaux pour l'année s'élève à
la STEP d'Yverdon CHF 19'411.75.
(micropolluants)

Montant de l'investissement total au 31.12.2023 avant
amortissement :
CHF 38'823.50

9141.30 - Séparatif et Le montant des travaux pour l'année s'élève à
conduite rue Laiterie CHF 161'266.52.

Montant de l'investissement total au 31.12.2023 :
CHF 161'266.52

9141.31 - RC401, 423 et Le montant des travaux pour l'année s'élève à
428 CHF 2'689.05.

Montant de l'investissement total au 31.12.2023 :
CHF 2'689.05.

9141.32 - Construction RC Le montant des travaux pour l'année s'élève à
rte Yverdon CHF 4'271.12.

Montant de l'investissement total au 31.12.2023 :
CHF 4'271.12

DISPONIBILITES

Nos disponibilités sont passées de **CHF 1'577'711.30** au **31.12.2022** à **CHF 889'004.85** au **31.12.2023**.

Fin 2023 et début 2024, les surplus de disponibilités (CHF 600'000.-) ont été placés à court terme afin de générer des intérêts créditeurs et optimiser les résultats financiers.

AMORTISSEMENTS COMPTABLES

Les amortissements obligatoires comptabilisés sont de **CHF 332'195.35** auxquels s'ajoutent des amortissements comptables supplémentaires de **CHF 224'663.69** **soit un total de CHF 556'859.04**.

EMPRUNTS

Le montant des dettes à moyen et long terme a augmenté de **CHF 1'438'506.65**

Notre endettement au 31.12.2023 est de **CHF 9'361'239.90**.

Le montant annuel des intérêts financiers de nos emprunts s'élève à CHF **85'968.05** (taux moyen : 0.83%).

Nbr habitant au 31.12.23 : 1108	Endettement par habitant :	8'448.77
	Amortissement par habitant :	234.22
	Intérêts passifs par habitant :	77.59
	Intérêts et amort. par habitant :	311.81

Fondée sur ce qui précède, la Municipalité vous prie, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les conseiller.ère.s, de bien vouloir prendre la décision suivante :

LE CONSEIL COMMUNAL D'ESSERTINES-SUR-YVERDON

- vu le préavis de la Municipalité
- ouï le rapport de la commission de gestion
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour

DECIDE

- **d'accepter** les comptes de l'année 2023, ainsi que le bilan au 31 décembre 2023 tels que présentés ;
- **de donner décharge** à la Municipalité de sa gestion financière pour l'année 2023.



Le Municipal responsable : Alexandre GYGAX

Approuvé par la Municipalité dans sa séance du 13 mai 2024

Au nom de la Municipalité

Le Syndic


Alexandre Gygax



La Secrétaire


Karin Racioppi